

CHOISIR SA LICENCE

À LA FACULTÉ DE DROIT DE GRENOBLE

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL, À GRENOBLE ET VALENCE



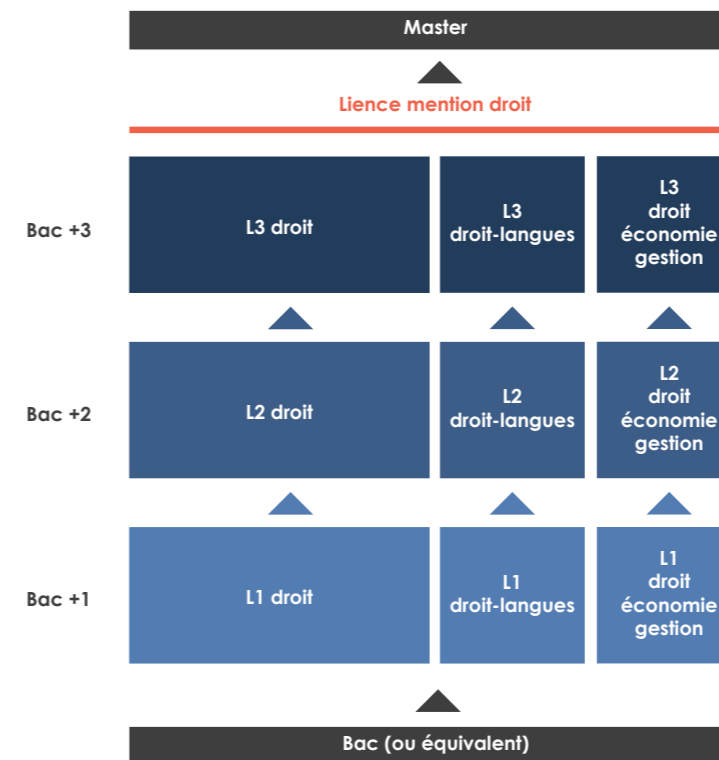
SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

LA CARTE DE FORMATION	p. 3
LES SITES GÉOGRAPHIQUES	p. 3
LES MODALITÉS DE FORMATION	p. 4
L'ACCÈS EN LICENCE	p. 4
LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE	p. 4
L'OPTION SANTÉ	p. 5
LE COLLÈGE DE DROIT	p. 5
LA PROFESSIONNALISATION	p. 5
LES MOBILITÉS À L'INTERNATIONAL	p. 5
L'ORGANISATION DES ÉTUDES	p. 6
LA POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER	p. 6
LICENCE DROIT / GRENOBLE	p. 8
LICENCE DROIT / VALENCE	p. 10
LICENCE DROIT-LANGUES	p. 12
LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION	p. 14

LA CARTE DE FORMATION

La Faculté de droit de Grenoble propose **trois parcours de licence mention droit** :



LES SITES GÉOGRAPHIQUES

La Faculté de droit de Grenoble est implantée sur deux sites géographiques :

- › le **campus de Grenoble** (domaine universitaire, 1133 rue des résidences, 38400 Saint-Martin-d'Hères)
- › le **campus de Valence** (bâtiment Marguerite Soubeyran, 87 avenue de Romans, 26000 Valence)

▶ LES FORMATIONS À GRENOBLE

À **Grenoble**, sont proposées les licences suivantes :

- › **licence droit**
- › **licence droit-langues**

D'autres formations de niveau master ainsi que des diplômes d'université (DU) et des préparations aux concours/examens sont également proposés à Grenoble.

▶ LES FORMATIONS À VALENCE

À **Valence**, sont proposées les licences suivantes :

- › **licence droit**
- › **licence droit économie gestion**





LES MODALITÉS DE FORMATION

► FORMATION EN PRÉSENTIEL

› Formation initiale :

Toutes nos formations de niveau licence sont proposées en formation initiale. Tous les programmes de formation sont présentés dans cette plaquette.

› Formation continue :

L'ensemble de nos licences sont proposées en formation continue, **sans aménagements spécifiques**. Les programmes de formation présentés dans cette plaquette sont donc applicables à la formation continue. Toutefois, cette modalité est **réservée aux salariés et demandeurs d'emploi déjà engagés dans la vie active et qui souhaitent continuer à se former**.

Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet et auprès du pôle professionnalisation (droit-professionnalisation@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 37).

► FORMATION À DISTANCE

La **licence droit** est proposée en enseignement à distance (EAD). Cette modalité de formation est **réservée aux personnes satisfaisant à l'un des critères d'éligibilité tels qu'exposés sur notre site internet**.

Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet et auprès du pôle EAD (droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 35 ou 36).

L'ACCÈS EN LICENCE

► FORMATION NON SÉLECTIVE

La **licence droit**, proposée à Grenoble et à Valence, est non sélective. Cela implique que **la première année de licence (L1) est accessible de droit aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (DAEU, capacité en droit...)**.

Les candidatures, en première année de licence (L1), sont à déposer sur **Parcoursup**, de janvier à mars.

Par la suite, la deuxième année (L2) et la troisième année (L3) sont accessibles aux étudiants ayant validé un certain nombre de crédits ou bien sur dossier, via une validation d'acquis ou d'études (sous conditions).

► FORMATION SÉLECTIVE

Les licences **droit-langues** et **droit économie gestion** sont sélectives. **Les admissions se font sur dossier et les capacités d'accueil sont limitées**. Le dossier de candidature comporte les notes de Première et de Terminale ainsi qu'une lettre de motivation faisant état notamment des perspectives professionnelles de l'étudiant et de ses expériences.

Les candidatures, en première année de licence (L1), sont à déposer sur **Parcoursup**, de janvier à mars.

Par la suite, la deuxième année (L2) et la troisième année (L3) sont accessibles aux étudiants ayant validé un certain nombre de crédits ou bien sur dossier, via une validation d'acquis ou d'études (sous conditions). Il est à noter que ces deux parcours spécifiques ne peuvent pas être intégrés en deuxième ou troisième années. Il existe toutefois une possibilité pour les étudiants inscrits en licence droit économie-gestion de basculer en licence droit (générale) ou en licence économie-gestion (générale), s'ils le souhaitent, à la fin de chaque semestre.

LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE

► LE CURSUS AMÉNAGÉ « OUI SI »

La Faculté de droit met en place un dispositif d'accompagnement appelé **cursus aménagé « oui si »**. Sans allongement des études, il propose aux étudiants identifiés dans le cadre de Parcoursup, en plus du programme de licence 1, un soutien en expression écrite ainsi que dans les matières juridiques fondamentales et un tutorat individualisé.

► LE CYCLE D'ACCUEIL

En licence 1, la première semaine de rentrée est consacrée à un cycle d'accueil dont le but est de **favoriser l'intégration des étudiants** dans les études supérieures. Organisé par la Faculté et l'Université Grenoble Alpes, ce cycle permet de **se familiariser avec de nombreux aspects de la vie étudiante** : informations pratiques, description des dispositifs pédagogiques d'accompagnement, visite des différentes structures du campus, présentation des outils informatiques et des services de la vie étudiante (sport, santé...).

► LE PARRAINAGE

Afin de **favoriser l'adaptation et l'intégration** des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur et, par la suite, prévenir l'échec à l'Université, la Faculté de droit a mis en place un programme de parrainage.

Celui-ci consiste à faire **encadrer les étudiants inscrits en 1ère année de licence par des étudiants plus expérimentés**, ainsi chargés de les accueillir, de les informer, de les accompagner tout au long du cycle d'accueil et pendant leurs premières semaines à la Faculté.

L'OPTION SANTÉ

Les étudiants inscrits en L1 droit peuvent, s'ils le souhaitent, choisir l'option santé. **Cette option n'est pas obligatoire**.

La **L.AS (Licence + Option Accès santé)** offre aux étudiants de droit la possibilité de suivre, **en plus du programme de la licence droit**, des **enseignements de sciences dispensés par les UFR de médecine et pharmacie** (physique-chimie, biochimie, biostatistiques, biologie cellulaire, et histologie-biologie du développement) ; **physiologie humaine; anatomie ou initiation à la connaissance du médicament**.

Après validation de l'année de la L1 droit et de l'option santé (10 crédits), et sous réserve de leur classement aux épreuves, apprécié par les UFR médecine et pharmacie, les étudiants pourront **poursuivre leurs études en deuxième année de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, ou kinésithérapie**.

LE COLLÈGE DE DROIT

Le Collège de droit est une **formation complémentaire sélective**, proposée aux étudiants de la Faculté de droit ayant un **bon niveau en licence** (moyenne supérieure ou égale à 13/20 dans la limite de 40 étudiants). Cette formation offre des **modules pédagogiques innovants**, grâce à un effectif limité.

Sont proposés : des visites de terrain (Cour d'appel, Maison d'arrêt...), des mises en situation (simulation parlementaire, rhétorique, éloquence...), des rencontres avec des praticiens du droit et des professionnels issus de domaines variés ainsi qu'un stage. À l'issue de cette formation, les étudiants obtiennent un **diplôme d'université (DU)**, indépendant de la licence, ce qui représente un véritable **atout pour leur CV**.

LA PROFESSIONNALISATION

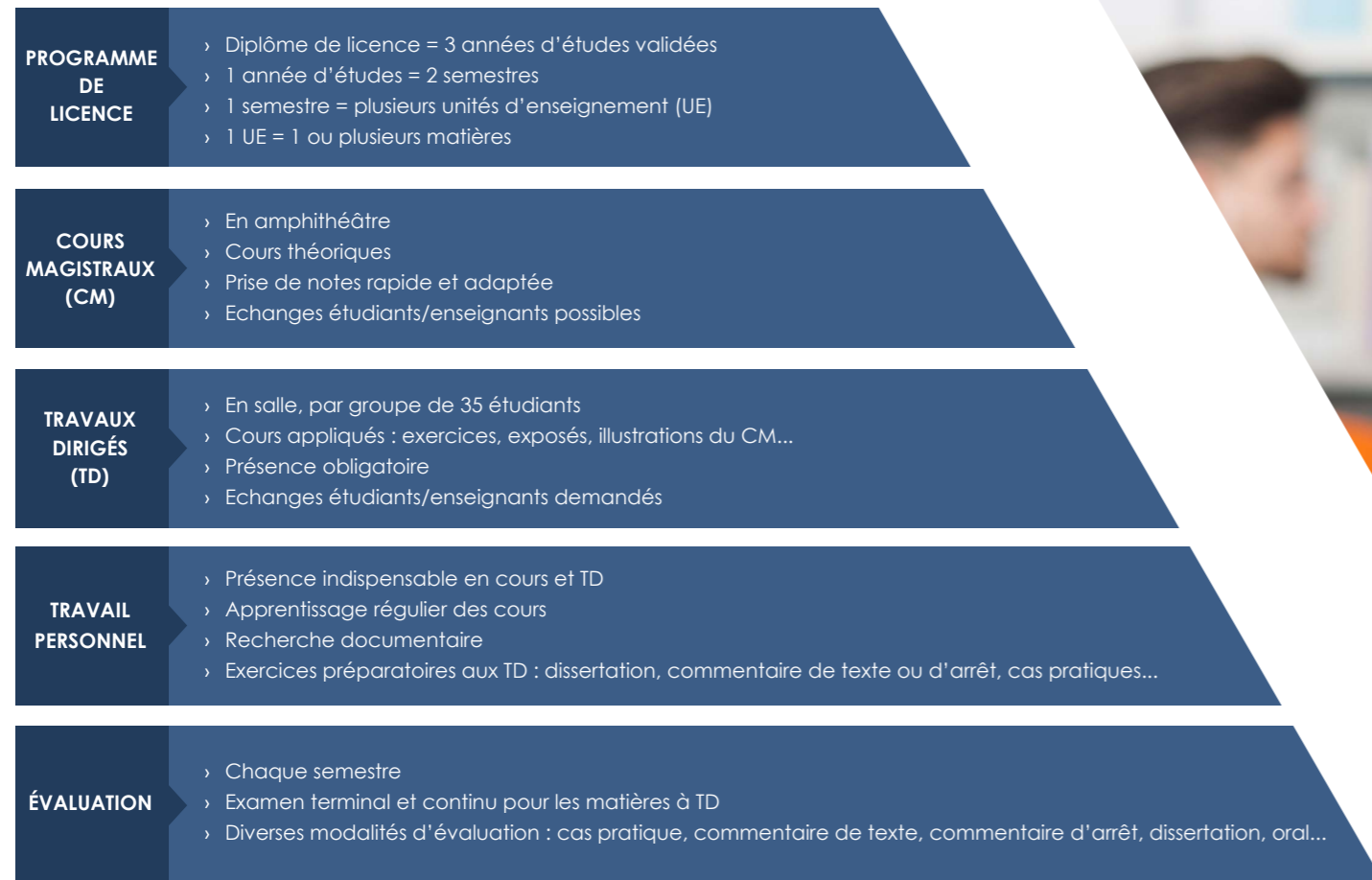
L'UGA et la Faculté de droit attachent une grande importance à l'**orientation et l'insertion professionnelle** des étudiants. L'espace orientation et insertion professionnelle propose, en vue de la réalisation de **stages**, des **ateliers** et des **entretiens personnels** destinés à la relecture de CV et lettres de motivation et à la préparation aux entretiens de recrutement. En L3, une **unité d'enseignement** est spécialement consacrée à la professionnalisation des étudiants.

La Faculté de droit organise des **conférences métiers** pendant toute l'année en mobilisant son réseau professionnel. Les étudiants sont également invités à participer à différents **événements** : Forum des métiers, Forum des masters et Nuit du droit notamment.

LES MOBILITÉS À L'INTERNATIONAL

Les étudiants de **licence 3** ont la possibilité d'effectuer leur **semestre 2 à l'étranger**, dans l'un des **pays partenaires de la Faculté**.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

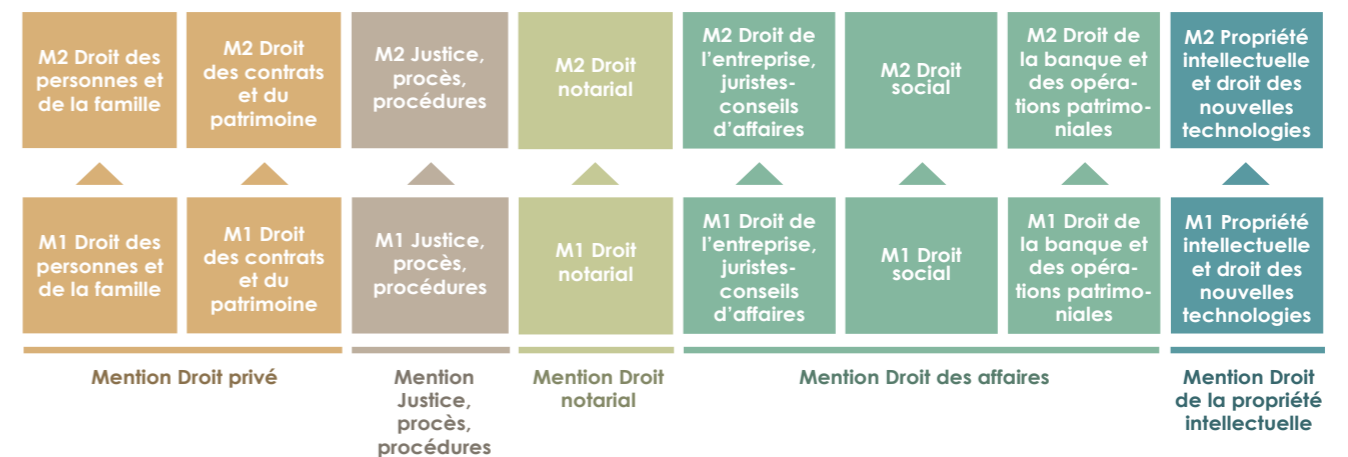
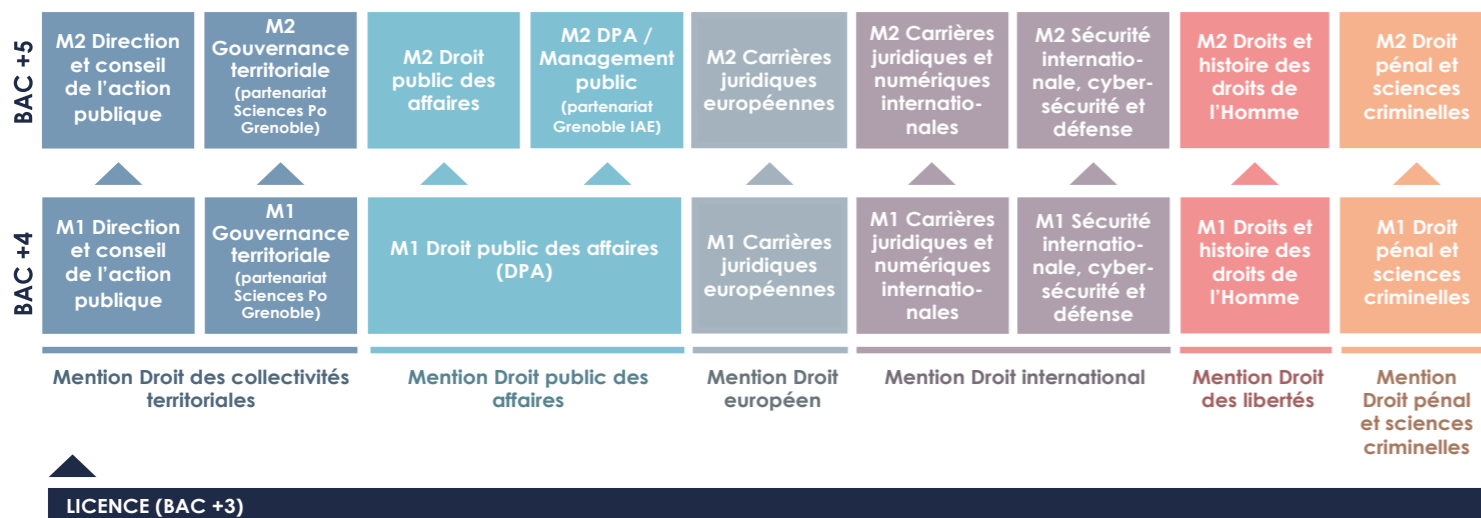


LA POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER

L'obtention d'une licence de droit correspond à la fin d'un **premier cycle d'études supérieures**. Dans la plupart des cas, les étudiants poursuivent par un **second cycle d'études en master**. L'accès en master est sélectif (sélection sur dossier). **Les études en Faculté de droit sont professionnalisantes à l'horizon bac + 4 ou bac + 5** et, plus difficilement, à la sortie de la licence.

L'obtention d'une première année de master en droit est une condition pour présenter de nombreux examens ou concours. La seconde année de master permet, pour sa part, de terminer le cycle d'études supérieures en se spécialisant davantage.

Ci-dessous, les **masters proposés, en présentiel, à la Faculté de droit de Grenoble** * :



* La Faculté de droit propose également 3 masters en enseignement à distance : Droit international et européen ; Droit privé et des affaires ; Carrières publiques. Retrouvez toutes nos formations de niveau master sur notre site internet.



Recrutement niveau Bac



Diplôme niveau Bac + 3



Site de Grenoble



Formation non sélective



Formation initiale ou continue (également proposée en EAD)

► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la licence droit est de **former des juristes généralistes**, maîtrisant à la fois les **principales règles de la méthodologie et du raisonnement juridiques**. Elle fournit un socle de **connaissances juridiques** ainsi qu'une solide **culture générale** indispensables pour être en mesure d'envisager les évolutions de la discipline.

La licence droit a vocation à permettre aux étudiants de **poursuivre leurs études au niveau master** afin d'accéder à l'ensemble des professions juridiques supérieures. Elle offre cependant un ensemble de connaissances et de compétences susceptible d'être mis en œuvre dans l'exercice de certaines professions juridiques ou dans des carrières administratives accessibles par concours au niveau licence.

► ATOUS DE LA FORMATION

Introduction au droit

Dispensé durant le cycle d'accueil de L1, le cours d'Introduction au droit a pour objectif, d'une part, de familiariser les étudiants avec les enseignements magistraux dispensés en amphithéâtre et, d'autre part, de les initier au vocabulaire et à l'environnement juridiques à travers une matière fondamentale.

Spécialisation progressive

En L2 puis en L3, les étudiants ont la possibilité de débiter une spécialisation en choisissant certaines matières. Ce choix permet progressivement aux étudiants de dessiner leur profil en vue de leur projet professionnel et/ou de leur poursuite d'études en master.

► COMPÉTENCES VISÉES

- › Acquisition de la **méthode juridique** et apprentissage du **travail en autonomie**
- › Acquisition de la **méthode de la recherche documentaire**
- › Renforcement de la **culture générale** et acquisition de la **culture juridique** permettant d'envisager une poursuite d'études en master ou de s'orienter vers des formations professionnalisantes
- › **Compétences linguistiques** (formation en groupe de travaux dirigés et formation individuelle par Mooc)
- › Compétences du **certificat informatique et internet (C2i)**

► POURSUITES D'ÉTUDES & SECTEURS D'ACTIVITÉ

Après l'obtention d'une licence droit, l'étudiant pourra **intégrer un master en droit dont l'accès est sélectif**.

Selon la poursuite d'études choisie, de nombreux secteurs d'activité sont ouverts :

- › **la justice** (avocat, magistrat, greffier...);
- › **les métiers du conseil juridique** (juriste d'entreprise, notaire...);
- › **les banques et les assurances**;
- › **l'administration d'État** (inspecteur des impôts, du travail...);
- › **les collectivités territoriales** (administration générale, juriste...);
- › **les métiers de l'international** (emploi dans une institution européenne, organisation internationale, ONG...).

Certaines de ces professions sont accessibles sur concours ou examens.

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Responsable L1 : Mme Claire CUVELIER
 Responsable L2 : M. Frédéric CHARLIN
 Responsable L3 : Mme Martine EXPOSITO
 Vice-doyen en charge de la licence : M. Romain BOURREL

Scolarité de la licence :

L1 : 04 76 74 32 32 ou 33 / droit-l1a@univ-grenoble-alpes.fr
 ou droit-l1b@univ-grenoble-alpes.fr
 L2 : 04 76 74 32 31 / droit-l2@univ-grenoble-alpes.fr
 L3 : 04 76 74 32 30 / droit-l3@univ-grenoble-alpes.fr

+ INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr

UE = unités d'enseignement / TD = travaux dirigés / CM = cours magistraux

1ère année (licence 1)

Semestre 1

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit des personnes (32h CM / 12h TD / 4h de soutien méthodologique*)
 Droit constitutionnel général (32h CM / 12h TD / 4h de soutien méthodologique*)
 Histoire des institutions après 1789 (32h CM / 12h TD / 4h de soutien méthodologique*)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Introduction au droit (32h CM)
 Relations internationales (24h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Grands problèmes économiques (18h CM)

Semestre 2

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit de la famille (32h CM / 13h30 TD / 4h soutien méthodologique*)
 Droit constitutionnel de la V^e République (32h CM / 13h30 TD / 4h soutien méthodologique*)
 Histoire des institutions avant 1789 (32h CM / 13h30 TD / 4h soutien méthodologique*)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Grands systèmes juridiques (24h CM)
 Culture juridique (18h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Science politique (24h CM)

MATÈRE À CHOIX : sport, langues, enseignements transversaux

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (24h CM)

* cursus aménagé « oui si »

2ème année (licence 2)

Semestre 3

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit des contrats (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
 Droit administratif (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
 Droit pénal général ou Finances publiques (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

MATÈRE NON CHOISIE EN TD : Droit pénal général ou Finances publiques (32h CM)
 Histoire du droit des obligations (24h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Droit comparé (18h CM)

Semestre 4

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit de la responsabilité civile (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
 Droit administratif (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
 Droit des affaires ou Institutions européennes (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

MATÈRE NON CHOISIE EN TD : Droit des affaires ou Institutions européennes (32h CM)
 Droit fiscal (24h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Histoire du droit pénal (24h CM)
 Politique économique ou Économie d'entreprise (18h CM)

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (27h TD)

3ème année (licence 3)

Dominante généraliste

Semestre 5

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

1^{RE} MATÈRE À TD : Régime général de l'obligation (32h CM / 13h30 TD)
2^E MATÈRE À TD : Droit des collectivités territoriales ou Droit de l'Union européenne ou Histoire des droits de l'Homme (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

2 MATIÈRES NON CHOISIES EN TD : Droit des collectivités territoriales et/ou Droit de l'Union européenne et/ou Histoire des droits de l'Homme (32h CM)
 Droit des sociétés (32h CM)
 Procédure pénale (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Philosophie et théorie du droit ou Analyse économique du droit ou Histoire du droit administratif (24h CM)

Semestre 6

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

1^{RE} MATÈRE À TD : Droit des biens (32h CM / 13h30 TD)
2^E MATÈRE À TD : Droit public des affaires ou Droit international public ou Droit des libertés fondamentales (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

2 MATIÈRES NON CHOISIES EN TD : Droit public des affaires et/ou Droit international public et/ou Droit des libertés fondamentales (32h CM)
 Procédure civile (32h CM)
 Droit du travail (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Histoire des idées politiques ou Histoire des sources ou Introduction à la Common Law (24h CM)

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (27h TD)
 Professionnalisation (18h CM)

Dominante publiciste

Semestre 5

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

2 MATIÈRES À TD AU CHOIX : Droit des collectivités territoriales et/ou Droit de l'Union européenne et/ou Histoire des droits de l'Homme (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

1 MATÈRE NON CHOISIE EN TD : Droit des collectivités territoriales ou Droit de l'Union européenne ou Histoire des droits de l'Homme (32h CM)
 Régime général de l'obligation (32h CM)
 Droit des sociétés (32h CM)
 Procédure pénale (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Philosophie et théorie du droit ou Histoire du droit administratif (24h CM)

Semestre 6

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

2 MATIÈRES À TD AU CHOIX : Droit public des affaires et/ou Droit international public et/ou Droit des libertés fondamentales (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

1 MATÈRE NON CHOISIE EN TD : Droit public des affaires ou Droit international public ou Droit des libertés fondamentales (32h CM)
 Droit des biens (32h CM)
 Droit du travail (32h CM)
 Procédure civile (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Histoire des idées politiques ou Histoire des sources ou Introduction à la Common Law (24h CM)

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (27h TD)
 Professionnalisation (18h CM)

Dominante privatiste

Semestre 5

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

1^{RE} MATÈRE À TD : Régime général de l'obligation (32h CM / 13h30 TD)
2^E MATÈRE À TD : Droit des sociétés ou Procédure pénale (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

1 MATÈRE NON CHOISIE EN TD : Droit des sociétés ou Procédure pénale (32h CM)
 Droit des collectivités territoriales (32h CM)
 Droit de l'Union européenne (32h CM)
 Histoire des droits de l'Homme (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Philosophie et théorie du droit ou Analyse économique du droit (24h CM)

Semestre 6

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

1^{RE} MATÈRE À TD : Droit des biens (32h CM / 13h30 TD)
2^E MATÈRE À TD : Droit du travail ou Procédure civile (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

1 MATÈRE NON CHOISIE EN TD : Droit du travail ou Procédure civile (32h CM)
 Droit public des affaires (32h CM)
 Droit international public (32h CM)
 Droit des libertés fondamentales (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Histoire des idées politiques ou Histoire des sources ou Introduction à la Common Law (24h CM)

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (27h TD)
 Professionnalisation (18h CM)



Recrutement niveau Bac



Diplôme niveau Bac + 3



Site de Valence



Formation non sélective



Formation initiale ou continue (également proposée en EAD)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la licence droit est de **former des juristes généralistes**, maîtrisant à la fois les **principales règles de la méthodologie et du raisonnement juridiques**. Elle fournit un socle de **connaissances juridiques** ainsi qu'une solide **culture générale** indispensables pour être en mesure d'envisager les évolutions de la discipline.

La licence droit a vocation à permettre aux étudiants de **poursuivre leurs études au niveau master** afin d'accéder à l'ensemble des professions juridiques supérieures. Elle offre cependant un ensemble de connaissances et de compétences susceptible d'être mis en œuvre dans l'exercice de certaines professions juridiques ou dans des carrières administratives accessibles par concours au niveau licence.

COMPÉTENCES VISÉES

- › Acquisition de la **méthode juridique** et apprentissage du **travail en autonomie**
- › Acquisition de la **méthode de la recherche documentaire**
- › Renforcement de la **culture générale** et acquisition de la **culture juridique** permettant d'envisager une poursuite d'études en master ou de s'orienter vers des formations professionnalisantes
- › **Compétences linguistiques** (formation en groupe de travaux dirigés et formation individuelle par Mooc)
- › Compétences du **certificat informatique et internet (C2i)**

POURSUITES D'ÉTUDES & SECTEURS D'ACTIVITÉ

Après l'obtention d'une licence droit, l'étudiant pourra **intégrer un master en droit dont l'accès est sélectif**.

Selon la poursuite d'études choisie, de nombreux secteurs d'activité sont ouverts :

- › **la justice** (avocat, magistrat, greffier...);
- › **les métiers du conseil juridique** (juriste d'entreprise, notaire...);
- › **les banques et les assurances**;
- › **l'administration d'État** (inspecteur des impôts, du travail...);
- › **les collectivités territoriales** (administration générale, juriste...);
- › **les métiers de l'international** (emploi dans une institution européenne, organisation internationale, ONG...).

Certaines de ces professions sont accessibles sur concours ou examens.

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Responsable L1 : Mme Floriane MAISONNASSE
 Responsable L2 : M. Jean-Pierre GRANDEMANGE
 Responsable L3 : Mme Émilie BARBIN
 Vice-doyen en charge de la licence : M. Romain BOURREL
 Vice-doyenne en charge de l'antenne de Valence :
 Mme Floriane MAISONNASSE

Scolarité de la licence :

L1 : 04 75 86 36 92 / droit-valence@univ-grenoble-alpes.fr
 L2 : 04 75 86 36 93 / droit-valence@univ-grenoble-alpes.fr
 L3 : 04 75 86 36 94 / droit-valence@univ-grenoble-alpes.fr

+ INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr

ATOUTS DE LA FORMATION

Introduction au droit

Dispensé durant le cycle d'accueil de L1, le cours d'Introduction au droit a pour objectif, d'une part, de familiariser les étudiants avec les enseignements magistraux dispensés en amphithéâtre et, d'autre part, de les initier au vocabulaire et à l'environnement juridiques à travers une matière fondamentale.

Spécialisation progressive

En L2 puis en L3, les étudiants ont la possibilité de débiter une spécialisation en choisissant certaines matières. Ce choix permet progressivement aux étudiants de dessiner leur profil en vue de leur projet professionnel et/ou de leur poursuite d'études en master.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1ère année (licence 1)

Semestre 1

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit des personnes (32h CM / 12h TD / 4h de soutien méthodologique*)
 Droit constitutionnel général (32h CM / 12h TD / 4h de soutien méthodologique*)
 Histoire des institutions après 1789 (32h CM / 12h TD / 4h de soutien méthodologique*)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Introduction au droit (32h CM)
 Relations internationales (24h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Grands problèmes économiques (18h CM)

Semestre 2

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit de la famille (32h CM / 13h30 TD / 4h de soutien méthodologique*)
 Droit constitutionnel de la V^e République (32h CM / 13h30 TD / 4h de soutien méthodologique*)
 Histoire des institutions avant 1789 (32h CM / 13h30 TD / 4h de soutien méthodologique*)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Grands systèmes juridiques (24h CM)
 Culture juridique (18h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Science politique (24h CM)

MATÈRE À CHOIX : sport, langues, enseignements transversaux

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (24h CM)

* cursus aménagé « oui si »

2ème année (licence 2)

Semestre 3

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit des contrats (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
 Droit administratif (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
TD AU CHOIX : Droit pénal général (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Finances publiques (32h CM)
 Histoire du droit des obligations (24h CM)
SI NON CHOISI EN TD : Droit pénal général (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Droit comparé (18h CM)

Semestre 4

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit de la responsabilité civile (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
 Droit administratif (32h + 4h méthode CM / 13h30 TD)
TD AU CHOIX : Droit des affaires (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Institutions européennes (32h CM)
 Droit fiscal (24h CM)

SI NON CHOISI EN TD : Droit des affaires (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Histoire du droit pénal (24h CM)
 Économie d'entreprise (18h CM)

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (27h TD)

3ème année (licence 3)

Semestre 5

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

1ER TD : Régime général de l'obligation ou Droit des collectivités territoriales (32h CM / 13h30 TD)

2E TD : Droit des collectivités territoriales ou Régime général de l'obligation ou Droit des sociétés ou Procédure pénale (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

MATIÈRES NON CHOISIES EN TD : Régime général de l'obligation et/ou Droit des collectivités territoriales et/ou Droit des sociétés et/ou Procédure pénale (32h CM)

Droit de l'Union européenne (32h CM)

Histoires des droits de l'Homme (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Philosophie et théorie du droit ou Analyse économique du droit (24h CM)

Semestre 6

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

1ER TD : Droit des biens (**SI RÉGIME GÉNÉRAL DE L'OBLIGATION AU S5**) ou Droit public des affaires (**SI DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU S5**) (32h CM / 13h30 TD)

2E TD : Droit des libertés fondamentales (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

MATIÈRES NON CHOISIES EN TD : Droit des biens ou Droit public des affaires (32h CM)
 Procédure civile (32h CM)

Droit du travail (32h CM)

Droit international public (32h CM)

UE 3 - Matières d'ouverture

Histoire des idées politiques ou Histoire des sources (24h CM)

UE 4 - Matières annualisées

Anglais juridique (27h TD)

Professionalisation (18h CM)

UE = unités d'enseignement / TD = travaux dirigés / CM = cours magistraux



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la licence droit-langues est d'offrir une **formation bi-disciplinaire en droit et en langues étrangères**. À l'issue de cette formation, les étudiants obtiennent **deux licences** : une licence en droit, délivrée par la Faculté de droit ; une licence en langues étrangères appliquées (LEA) délivrée par l'UFR SoCLE.

Les étudiants inscrits en licence droit-langues doivent choisir entre **deux options** :

- › Option « **Juristes Trilingues d'Affaires** » (JTA), davantage orientée vers le droit privé (la partie du droit qui régit les rapports des particuliers entre eux) ;
- › Option « **Droit, Administration et Politique Internationales** » (DAPI), orientée vers le droit international (branche du droit qui s'intéresse aux relations entre les différents états ou leurs ressortissants) et européen (règles issues de l'Union européenne).

Côté langues, en plus de l'**anglais** qui est imposé (langue A), les étudiants doivent effectuer un choix parmi **7 autres langues** : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais et russe (langue B).

ATOUTS DE LA FORMATION

Langues

Les étudiants inscrits dans cette formation suivent l'intégralité des enseignements de langues de la licence LEA. Chaque semestre, et pour chaque langue, ils suivent 2h de civilisation, 2h de grammaire-traduction et 2h de pratique de la langue (soit 12h de langues par semaine). Ces enseignements de langues sont parfaitement intégrés aux études juridiques (accent mis sur les civilisations étrangères, acquisition du vocabulaire technique). Par ailleurs, deux cours de droit sont dispensés en anglais, dans chacune des deux options.

En principe, le niveau des étudiants doit être équivalent dans les deux langues. Néanmoins, les étudiants peuvent choisir l'allemand, l'arabe, le russe, le chinois et le japonais, soit avec un niveau avancé, soit avec un niveau débutant. Dans cette dernière hypothèse, l'obtention de la licence se fait en 4 ans.

Spécialisation

L'étudiant se spécialise en droit privé (JTA) ou en droit international et européen (DAPI) tout en ayant acquis les fondamentaux en droit.

Stage

Un stage professionnel d'au moins quatre semaines est obligatoire pour l'obtention du diplôme. Celui-ci doit être réalisé à l'étranger, entre la L2 et la L3, dans un pays dont la langue est étudiée.

COMPÉTENCES VISÉES

- › Maîtriser le **raisonnement juridique**
- › Maîtriser les **matières fondamentales** de la licence de droit
- › Communiquer à l'écrit et à l'oral en **anglais** et dans une **autre langue étrangère**
- › Connaître l'environnement juridique, économique, social et politique des **pays dont la langue est étudiée**

PRÉ-REQUIS

La réussite en double licence suppose une **importante capacité de travail**, les volumes horaires étant plus importants que ceux proposés en licence générale.

Les candidats doivent avoir un **très bon niveau de langues**, que ce soit en anglais ou dans la langue B. C'est notamment le cas des lycéens qui proviennent d'une section européenne, internationale ou bi-nationale. Par ailleurs, les candidats doivent présenter un **bon niveau dans les disciplines dites de sciences sociales** (français, philosophie, histoire-géographie) et avoir de **solides capacités rédactionnelles et d'analyse**.

POURSUITES D'ÉTUDES & SECTEURS D'ACTIVITÉ

La licence droit-langues a pour objectif de préparer les étudiants à **poursuivre leurs études en master, dont l'accès est sélectif** :

- › Masters à vocation internationale ;
- › Masters en droit ;
- › Masters traducteur spécialisé ou négociateur international ;
- › Écoles de commerce et instituts d'études politiques.

À terme, les étudiants se destinent à des **fonctions juridiques de responsabilité**, principalement dans des structures privées ou publiques intervenant dans le **domaine international**.

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Faculté de droit : Mme Gaëlle RUFFIEUX
UFR SoCLE : M. Pierre-Alexandre BEYLIER

Scolarité de la licence :

L1, L2 et L3 : 04 76 74 80 75
L1 : droit-langues-l1@univ-grenoble-alpes.fr
L2 : droit-langues-l2@univ-grenoble-alpes.fr
L3 : droit-langues-l3@univ-grenoble-alpes.fr

+ INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr

PARTENARIAT

Double licence proposée en partenariat avec :



PROGRAMME DE LA FORMATION

1ère année (licence 1)

Semestre 1

- UE 1 - Matières juridiques fondamentales**
Droit des personnes (32h CM / 12h TD)
Droit constitutionnel général (32h CM / 12h TD)
- UE 2 - Matières juridiques complémentaires**
Introduction au droit (24h CM / 6h TD)
Économie internationale (18h CM)
- UE 3 - Langue A** (72h CM)
- UE 4 - Langue B** (72h CM)

Semestre 2

- UE 1 - Matières juridiques fondamentales**
Droit constitutionnel de la V^{ème} République (32h CM / 13h30 TD)
JTA : Droit de la famille (32h CM / 13h30 TD)
DAPI : Relations internationales (32h CM / 13h30 TD)
- UE 2 - Matières juridiques complémentaires**
Initiation à la documentation universitaire (4h TD)
Grands systèmes juridiques (24h CM)
JTA : Relations internationales (32h CM)
DAPI : Histoire des relations internationales - 1^{ère} période (24h CM)
- UE 3 - Langue A** (72h CM)
- UE 4 - Langue B** (72h CM)

2ème année (licence 2)

Semestre 3

- UE 1 - Matières juridiques fondamentales**
JTA : Droit des contrats (32h CM / 13h30 TD)
Droit des affaires (32h CM / 13h30 TD)
DAPI : Droit administratif (32h CM / 13h30 TD)
Institutions européennes (32h CM / 13h30 TD)
- UE 2 - Matières juridiques complémentaires**
JTA : Droit administratif (32h CM)
Institutions européennes (32h CM)
DAPI : Droit des contrats (32h CM)
Finances publiques (18h CM)
- UE 3 - Langue A** (72h CM)
- UE 4 - Langue B** (72h CM)

Semestre 4

- UE 1 - Matières juridiques fondamentales**
JTA : Droit de la responsabilité civile (32h CM / 13h30 TD)
Droit pénal (32h CM / 13h30 TD)
DAPI : Droit administratif (32h CM / 13h30 TD)
Droit international public I (32h CM / 13h30 TD)
- UE 2 - Matières juridiques complémentaires**
JTA : Droit administratif (32h CM)
Business Law - cours en anglais (18h CM)
DAPI : Droit pénal (32h CM)
Histoire des relations internationales - 2^{ème} période (24h CM)
- UE 3 - Langue A** (72h CM)
- UE 4 - Langue B** (72h CM)

3ème année (licence 3)

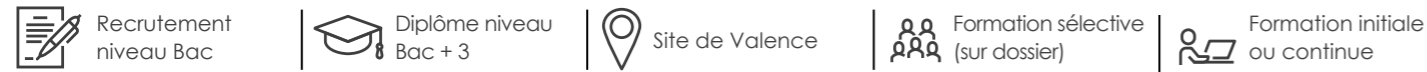
Semestre 5

- UE 1 - Matières juridiques fondamentales**
JTA : Régime général des obligations (32h CM / 13h30 TD)
Droit des sociétés (32h CM / 13h30 TD)
DAPI : Droit international public II (32h CM / 13h30 TD)
- UE 2 - Matières juridiques complémentaires**
Stage (4 semaines minimum, entre la L2 et la L3)
Séminaire compte rendu de stage et professionnalisation (12h CM)
JTA : Droit fiscal général (18h CM)
Séminaire transversal de droit civil et de droit des affaires (14h CM)
DAPI : Dossiers internationaux - cours en anglais (12h CM)
Histoire des relations internationales - 3^{ème} période (24h CM)
Protection internationale et européenne des droits de l'Homme (24h CM)
- UE 3 - Langue A** (72h CM)
- UE 4 - Langue B** (72h CM)

Semestre 6

- UE 1 - Matières juridiques fondamentales**
Droit de l'Union européenne (32h CM / 13h30 TD)
JTA : Droit du travail (32h CM / 13h30 TD)
- UE 2 - Matières juridiques complémentaires**
Droit public de la concurrence (18h CM)
Introduction to common law legal systems - cours en anglais (24h CM)
JTA : Droit des biens (32h CM)
DAPI : Droit des libertés fondamentales (32h CM)
Droit des organisations internationales (24h CM)
Préparation au grand oral et grand oral (24h CM)
- UE 3 - Langue A** (72h CM)
- UE 4 - Langue B** (72h CM)

UE = unités d'enseignement / TD = travaux dirigés / CM = cours magistraux



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la licence droit économie gestion est d'offrir une **formation bi-disciplinaire** alliant les cours fondamentaux de la licence droit et ceux de la licence économie gestion. À l'issue de cette formation, les étudiants obtiennent **deux licences** : une licence en droit, délivrée par la Faculté de droit ; une licence économie gestion, délivrée par la Faculté d'économie.

En **L1**, il est proposé des enseignements d'introduction aux **notions fondamentales** de l'économie et de la gestion, ainsi qu'aux divers domaines du droit.

En **L2** et en **L3**, les étudiants suivent les mêmes **enseignements fondamentaux** que ceux proposés en **licence droit** (droit civil des contrats, droit des affaires, droit administratif, droit du travail, droit des sociétés) et en **licence économie gestion** (monnaie et finance, macroéconomie, microéconomie, économie internationale et économie industrielle).

Ce parcours offre également, au cours des 3 années d'études qui le compose, des **enseignements spécialisés** adaptés au caractère bi-disciplinaire du parcours : analyse économique du droit, droit économique, droit de la réglementation économique, économie de la régulation, droit fiscal des entreprises, droit de la concurrence, économie du travail,...

ATOUTS DE LA FORMATION

Débouchés professionnels

Ce parcours universitaire permet aux étudiants d'obtenir une double formation économique et juridique adaptée aux besoins actuels du marché du travail et à la recherche de spécialistes pouvant traiter des questions complexes et transversales impliquant des connaissances et des modes de raisonnement propres aux deux disciplines.

Réorientation possible

À la fin de chaque semestre, les étudiants qui le souhaitent peuvent basculer en licence de droit générale ou en licence d'économie-gestion générale.

COMPÉTENCES VISÉES

Les étudiants inscrits dans cette double licence acquièrent les **compétences relatives au fonctionnement de l'entreprise et de son environnement économique et juridique**. Ils développent des compétences utiles dans la poursuite de leurs études et leur vie professionnelle future (anglais juridique ou économique, certification C2i notamment).

PRÉ-REQUIS

› **Capacités de travail** : L'inscription dans ce parcours, qui est en réalité une double licence, requiert une importante capacité de travail. En effet, les volumes horaires sont plus importants que ceux proposés en licence générale.

› **Qualités requises** (rigueur, méthode, curiosité intellectuelle...) et **centres d'intérêt** (goût pour les chiffres, intérêt pour l'actualité...) : Ce parcours est destiné aux étudiants pour lesquels le droit et l'économie présentent le même attrait et qui possèdent une grande curiosité intellectuelle permettant de combiner les approches économiques et juridiques, de grandes capacités rédactionnelles et la capacité à appréhender les outils mathématiques et statistiques de l'économie et de la gestion.

POURSUITES D'ÉTUDES & SECTEURS D'ACTIVITÉ

Cette licence permettra aux étudiants de poursuivre, selon leur choix, des études de niveau **master en droit** (droit des affaires, droit public des affaires, voire intégration du double cursus en partenariat avec Grenoble École de Management), **en économie ou en gestion** (masters liés à l'administration des entreprises, à l'audit, au conseil,...). Les **masters spécialisés** dans **l'entreprise** ou les **affaires**, la **banque** et les **assurances** constituent également des débouchés pour ce parcours bi-disciplinaire. La double compétence étant un atout considérable pour apprécier l'impact économique des stratégies juridiques des entreprises, les étudiants ont aussi un profil unique qui les rend attractifs pour les formations en **écoles de commerce**.

Les champs professionnels possibles, avec une poursuite d'études adaptée, relèvent aussi bien des **métiers juridiques ou judiciaires** que des **métiers au croisement du droit et de l'économie** (assurances, immobilier, banque, social, management d'entreprises, administrations, conseil aux entreprises, commerce...).

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Faculté de droit : M. Serge VICENTE
Faculté d'économie : Mme Claire BARRAUD

Scolarité de la licence :

Faculté de droit : 04 75 86 36 94 / droit-ecogestion@univ-grenoble-alpes.fr
Faculté d'économie : 04 75 78 10 24 / nathalie.lopez@univ-grenoble-alpes.fr

+ INFOS

Informations et candidatures sur notre site : droit.univ-grenoble-alpes.fr

PARTENARIAT

Double licence proposée en partenariat avec :



PROGRAMME DE LA FORMATION

1ère année (licence 1)

Semestre 1

UE 1 - Enseignements fondamentaux en économie

Analyse économique (30h CM / 15h TD)
Questions économiques contemporaines (30h CM / 15h TD)

UE 2 - Enseignements fondamentaux en droit

Droit des personnes (36h CM / 12h TD)
Introduction au droit (32h CM)
Droit constitutionnel général (36h CM / 12h TD)

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Histoire du droit des affaires (24h CM)
Mathématiques I (16h CM / 15h TD)

UE 4 - Enseignements d'ouverture

Compétences numériques (8h CM / 24h TD)

UE 5 - Enseignements transversaux

Anglais juridique (24h TD)

Semestre 2

UE 1 - Enseignements fondamentaux en économie

Introduction à la macroéconomie (24h CM)
Introduction à la microéconomie (20h CM / 12h TD)
Statistiques descriptives (16h CM / 15h TD)

UE 2 - Enseignements fondamentaux en droit

Droit constitutionnel de la V^{ème} République (36h CM / 13h30 TD)
Droit pénal (28h CM)

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Introduction au droit économique (12h CM)
Grands systèmes juridiques (24h CM)
Mathématiques II (16h CM / 15h TD)

UE 4 - Enseignements d'ouverture

Géostratégie ou cours d'ouverture (24h CM)

UE 5 - Enseignements transversaux

Anglais économique (20h TD)

2ème année (licence 2)

Semestre 3

UE 1 - Enseignements fondamentaux en économie

Macroéconomie I (20h CM / 12h TD)
Microéconomie I (20h CM / 12h TD)
Mathématiques III (16h CM / 15h TD)

UE 2 - Enseignements fondamentaux en droit

Droit des contrats (36h CM / 13h30 TD)
Droit administratif (36h CM / 13h30 TD)

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Droit des affaires (32h CM)
Droit de la concurrence (12h CM)
Comptabilité financière I (20h CM / 12h TD)

UE 4 - Enseignements transversaux

Anglais économique (20h TD)

Semestre 4

UE 1 - Enseignements fondamentaux en économie

Monnaie et finance II (24h CM)
Microéconomie II (20h CM / 12h TD)
Mathématiques IV (16h CM / 15h TD)

UE 2 - Enseignements fondamentaux en droit

Droit de la responsabilité civile (36h CM / 13h30 TD)
Droit administratif (36h CM / 13h30 TD)

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Droit fiscal de l'entreprise (32h CM)
Comptabilité financière II (20h CM / 12h TD)
Analyse économique du droit (24h CM)

UE 4 - Enseignements transversaux

Anglais juridique (24h TD)

3ème année (licence 3)

Semestre 5

UE 1 - Enseignements fondamentaux en économie

Économie internationale I (30h CM / 12h TD)
Économie industrielle I (30h CM / 12h TD)

UE 2 - Enseignements fondamentaux en droit

Régime général des obligations (32h CM / 13h30 TD)
Droit de l'Union européenne (32h CM)

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Droit public des affaires I (18h CM)
Économie du travail (24h CM)
Analyse financière (30h CM / 15h TD)

UE 4 - Enseignements transversaux

Anglais économique (20h TD)

Semestre 6

UE 1 - Enseignements fondamentaux en économie

Économie internationale II (30h CM / 12h TD)
Économie industrielle II (30h CM)

UE 2 - Enseignements fondamentaux en droit

Droit des biens (32h CM / 13h30 TD)
Droit du travail (32h CM)

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Droit public des affaires II (30h CM / 10h TD)
Droit des structures de l'entreprise (34h CM / 13h30 TD)
Analyse économique du droit (24h CM)

UE 4 - Enseignements transversaux

Anglais juridique (24h TD)

UE 5 - Enseignements d'ouverture

Professionalisation (24h CM)

UE = unités d'enseignement / TD = travaux dirigés / CM = cours magistraux

Adresse postale :

Faculté de droit de Grenoble
CS 40 700
38058 Grenoble cedex 9

Adresses physiques :

Campus Grenoble :
Domaine Universitaire
1133 rue des résidences
38400 Saint-Martin-d'Hères

Campus Valence :
Bâtiment Marguerite Soubeyran
87 avenue de Romans
26000 Valence

Téléphone :

04 76 74 32 00

Courriel :

droit-accueil@univ-grenoble-alpes.fr

droit.univ-grenoble-alpes.fr

Suivez nous sur     

**FACULTÉ DE
DROIT** 
Université Grenoble Alpes

UGA 
Université
Grenoble Alpes

La Faculté de droit de Grenoble est une composante de
l'Université Grenoble Alpes

Réalisation : Faculté de droit de Grenoble / Crédits photos : Adobe stock,
Shutterstock / Impression : Coquand Imprimeur / MAJ : septembre 2023.

Ce document est non contractuel. Certains programmes de formation
présentés dans cette plaquette sont en attente de vote en CFVU. Des
modifications peuvent y être apportées.

Ne pas jeter sur la voie publique.